

ment dont nous avons enrichi l'avoir technique; en réalité, nous avons transformé certains de nos clients en concurrents.

J'avoue cependant que le prix est bas et j'espère réussir à persuader nos partenaires du commerce des céréales à revenir à un accord mondial sur les prix des céréales. C'est un sujet qui a été abordé au cours de nos réunions mixtes avec les législateurs américains en fin de semaine. Je suis convaincu que notre point de vue a été accueilli avec beaucoup de bienveillance et on a dit à maintes occasions qu'une telle initiative aiderait l'industrie céréalière dans le monde entier. Il y a donc l'espoir que nous y parviendrons.

J'espère que nous ne nous trouverons pas à nouveau avec de gros excédents. D'autre part, je veux espérer que, surtout avec l'instauration du régime des deux prix pour le blé, nous ne manquerons pas d'accumuler des stocks qui nous permettent d'assumer notre part du fardeau en matière de vente de céréales à l'échelle mondiale.

Puis-je déclare qu'il est 6 heures, monsieur l'Orateur?

(La séance est suspendue à 6 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

M. Pringle: Monsieur l'Orateur, lorsque la Chambre a suspendu la séance à 6 heures, je discutais des problèmes de la vente des céréales; je proposais de contrôler nos approvisionnements au Canada afin d'être en mesure d'exporter des céréales comme nous le faisons pour la campagne actuelle, car nous ne saurions compter que la demande de blé devienne excessive par suite du régime des deux prix.

Permettez-moi de féliciter le ministre de l'Agriculture de l'attention qu'il a accordée à bien des aspects de l'industrie agricole. Ainsi, la Société du crédit agricole a haussé le plafond des prêts, et nous pouvons en outre espérer d'autres amendements à la loi qui la régit cette année.

Tout comme la plupart des députés de ce côté-ci de la Chambre, je crois qu'il importe au plus haut point de planifier la production et de chercher des débouchés. Pour planifier notre production et établir des inventaires réalistes, nous devons savoir ce que pourrait être la demande en ce qui concerne nos produits. On parle beaucoup de production au Canada. On dit qu'il ne faudrait pas exporter nos matières premières, mais seulement des produits transformés au Canada. Mais on ne parle pas beaucoup des possibilités de vente. L'industrie doit non seulement produire, mais aussi vendre ses produits.

Il est vrai que nous dépendons jusqu'à un certain point des industriels américains qui ont déjà chez eux 220 millions de clients. Même si le Canada en offre 20 millions de plus, si on tient compte du coût unitaire de la production, cette clientèle compte vraiment pour peu quand il s'agit d'établir au Canada des usines destinées à ne desservir que le marché local. Nous savons que ces gens ont l'expé-

rience des affaires et qu'ils ont investi au Canada des capitaux très spéculatifs. Ce genre de capitaux relève de la loi canadienne, mais à l'échelon des sociétés d'autres mesures législatives peuvent influencer le monde des affaires telle la loi sur le commerce avec l'ennemi, dont les dispositions, si je comprends bien, ne peuvent pour ainsi dire plus s'appliquer actuellement.

Je trouve qu'en raison des récents déplacements du président des États-Unis, des missions envoyées dans les pays communistes qui jusqu'à maintenant étaient considérés comme des ennemis ainsi que des ventes importantes à la Russie de produits agricoles se chiffrant à environ 130 millions de dollars en contrepartie d'une usine assez importante, les Canadiens doivent examiner assez attentivement et judicieusement les investissements de capitaux. Rien n'empêche mes honorables amis du Nouveau parti démocratique d'établir demain au Canada des usines d'industrie secondaire. Aucune loi certes ne s'y oppose. S'ils peuvent trouver des marchés et les exploiter de façon à leur permettre de concurrencer ceux auxquels ils appartiennent déjà et qui ont des succursales au Canada, fort bien.

Nous avons essayé il y a quelques années d'aménager à l'intention de Convenience Foods une usine dans la splendide vallée du Fraser en Colombie-Britannique. Nous n'avons pas réussi à trouver sur place les capitaux nécessaires parce que le projet comportait certes des risques, bien que d'importantes industries de produits alimentaires des États-Unis aient fait des offres. Encore une fois, nous avons examiné ces problèmes avec nos amis américains pendant le week-end. Nous avons abordé avec eux la question de leurs investissements chez nous. Nous leur avons dit que des considérations relatives aux capitaux doivent faire contrepois à leur balance commerciale et que, si nous devons payer des dividendes et des intérêts outre-frontière, il nous faut des compensations commerciales. Mais nous devons tenir compte de ce qu'a dit un des sénateurs—il est très difficile pour eux d'être et d'avoir été. Comme le disait un autre sénateur au cours des discussions, si nous ne voulons pas de leurs installations, si nous ne voulons pas des emplois qu'ils créent pour nos travailleurs ou encore si nous ne voulons pas profiter des marchés qu'ils nous offrent pour nos produits, alors à nous de le dire et ils seront heureux d'assurer l'expansion des leurs.

• (2010)

Quant à ces entreprises, je dirais que, dans certains domaines, nous semblons rayer le mot «profit» de notre vocabulaire. L'ancien chef du NPD a laissé entendre que les profits ne constituent pas la solution de tous les problèmes puisqu'ils ne paient que l'automatisation. Mais les profits représentent le capital à risques et, à mon avis, tout profit à titre de fonds excédentaires représente le capital à risques. Les emplois sont créés par les gens qui courent le risque de placer des capitaux et nous n'aurons pas les emplois dont nous avons besoin à moins d'être disposés à courir des risques et assurés que notre industrie rapporte assez de profits pour permettre de courir des risques. Le tableau de l'emploi est, je crois, un des aspects les plus importants qu'il faut étudier en ce moment.